

Assemblée générale spéciale de grève H12-SP14 21 août 2012

À la cafétéria à 14h00

QUORUM REQUIS : 689 personnes

CAHIER DE PROPOSITION

Vous trouverez dans ce cahier des propositions qui seront amenées lors de l'Assemblée générale spéciale de grève H12-sp14, convoquée par une [pétition](#) de 113 noms validée par le secrétariat de l'AGECVM.

Toutes les propositions reçues à agecvm@hotmail.com jusqu'à 24 heures avant l'Assemblée y sont incluses, autant celles des membres que de l'exécutif.

IMPORTANT : N'oubliez pas que toute proposition en rapport avec le point à l'Ordre du jour, soit le réexamen du mandat de retour en classe, peut être amenée à l'Assemblée, incluse dans ce cahier ou non. De même, toutes les propositions que vous trouverez ici-bas peuvent être modifiées, adoptées ou rejetées par l'Assemblée, qui est souveraine en tout point, dans le respect des procédures précisées dans l'article 3.6 de notre charte. Bref, ce cahier de propositions n'est pas le portrait exact de ce qui sera abordé en Assemblée générale.

Pétition de convocation

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ Considérant que deux votes de grève ont eu lieu la semaine dernière, un pour et un contre la grève, et qu'il n'est pas démocratique qu'un vote prime sur un autre fait quelques jours plus tôt; ✓ Considérant qu'il y a eu de l'intimidation ainsi que de l'ingérence de la part de l'administration lorsque ceux-ci menacèrent les étudiants de mention d'échec dans un courriel qui fut envoyé comme par hasard entre les deux votes de la semaine dernière; ✓ Considérant que la pétition qui remettait en question la légitimité de l'assemblée générale de lundi 13 août 2012 demandait un vote secret [inexact – note du secrétariat] et que celui-ci n'a pas eu lieu; ✓ Considérant qu'il y eu de nombreux déplacements entre le gymnase et la palestre et que cela aurait pu causer des erreurs de comptage; ✓ Considérant qu'il y eu un abus de procédures qui ont bâillonnés le débat et empêchés certaines personnes plus indécises de se faire une idée sur le sujet; ✓ Considérant qu'il y a eu, durant l'Assemblée, un nombre incalculable de procès d'intention, que tout se déroulait dans un climat d'intimidation et que cela pourrait avoir influencé le vote; ✓ Considérant le respect unilatéral des procédures et le manque de respect flagrant envers le présidium et le droit de parole de l'ensemble des membres, | <ul style="list-style-type: none"> ✦ l'assemblée général de vendredi le 17 août 2012 ne peut pas prétendre à une plus grande légitimité que celle du lundi 13 août 2012. ✦ Qu'une autre Assemblée générale spéciale de grève soit décrétée dans le respect [de la Charte de l'AGECVM, qui détermine les modalités de convocation d'une AG] des normes du code Morin (<u>Note secrétariat</u> : Code de procédure durant l'AG, ne détermine pas les modalités de convocation d'une Assemblée générale]; ✦ Que ce vote détermine la poursuite ou la non-poursuite de la grève; ✦ Que cette Assemblée générale spéciale se tienne le mardi 21 août 2012, à 14h00, dans les Cafétérias du 4^{ème} étage, avec l'ordre du jour suivant : <ul style="list-style-type: none"> 0.0 Procédures <ul style="list-style-type: none"> 0.1 Ouverture 0.2 Présidium 0.3 Adoption de l'ordre du jour 0.4 Huis-Clos 1.0 Grève <ul style="list-style-type: none"> 1.1 Plénière d'une heure avec tour de parole de 3 minutes sur la grève 1.2 Réexamen du mandat de retour en classe 2.0 Levée |
|--|--|

0.0 Procédures

0.1 Présidium

Que XXX XXX soit élu à l'animation de l'Assemblée générale, que XXX XXX soit élue au secrétariat et que XXX XXX soit élu gardien du senti

0.2 Ordre du jour

Que l'ordre du jour suivant soit adopté :

0.0 Procédures

0.1 Présidium

0.2 Ordre du jour

0.3 Huis-clos

1.0 Reconduction de la grève

1.1 Plénière d'une heure avec tour de parole de 3 minutes sur la grève

1.2 Réexamen du mandat de retour en classe

2.0 Levée

0.3 Huis-clos

Que soit décrété un huis-clos administratif, des gardas et des médias, Hugo et Santiago,

1.0 Grève

1.1 Plénière d'une heure avec tour de parole de 3 minutes sur la grève

-

1.2 Réexamen du mandat de retour en classe

- ✓ Considérant qu'un réel rapport de force commence avec la menace d'annulation de session;
- ✓ Considérant qu'avec ces messages de menace l'administration démontre sa vulnérabilité en tentant d'influencer nos votes et prouve ainsi qu'elle en est à ses derniers recours;
- ✓ Considérant qu'il faut rester en grève pour garder ce rapport de force construit en 6 mois de lutte;
- ✓ Considérant que notre mandat de grève n'a toujours pas été mis à terme et que nous n'avons eu aucune réponse à nos revendications;
- ✓ Considérant que 88 associations étudiantes regroupant 49.464 membres (Chiffres CLASSE en date du 21 août, 11h30) sont encore en grève générale illimitée;
- ✓ Considérant qu'en cessant la lutte, nous abdiquons nos droits fondamentaux face à la loi matraque du gouvernement qui nie la légitimité de nos assemblées générales;
- ❖ Que l'AGECVM réitère ses anciens mandats de grève du [21 mars](#) et du [13 août](#);
- ❖ Que l'AGECVM se positionne contre toute forme de repli ou de trêve;
- ❖ Que les membres de l'AGECVM prennent les moyens appropriés pour faire respecter ses mandats de grève par un piquetage dur et des levées de cours

2.0 Levée